

# Association Des Chasseurs de Grand Gibier en Côte-d'Or

## Assemblée Générale Mixte du 19 mai 2007

Ordre du jour :

### 1<sup>ère</sup> partie : Assemblée générale extraordinaire

Ouverture de la séance à 9h40. L'AGE peut se tenir compte-tenu des convocations dûment adressées aux adhérents. Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Accueil des participants et excuses des représentants de l'Administration, soumis aux obligations de réserve dues à la période électorale et absents pour la plupart en raison du pont et du week-end de l'ascension.

Marc VOINSON - Chef du service départemental de la garderie ONCFS - s'est excusé pour devoir couvrir le même jour avec tout son personnel un rassemblement de moto-cross dont le parcours essentiellement forestier soulève localement beaucoup d'oppositions.

Il est proposé à l'assemblée, qui accepte, que le scrutin soit pratiqué à « **main levée** ».

**Proposition de résolution n°1** : Modification statutaire de l'adresse du siège social, actuellement situé au Muséum d'Histoire Naturelle, avenue Albert Ier, 21000 Dijon pour le transférer au siège social de la fédération départementale des chasseurs de la Côte-d'Or 28 A, rue des Perrières, 21000 Dijon.

- Vote oui : Unanimité
- Vote non : 0
- Abstention : 0

La résolution n°1 est **adoptée**

### 2<sup>ème</sup> partie : Assemblée générale ordinaire

- annonce de la démission de deux administrateurs en les personnes d'Hubert CHENU et de Patrick HUDELOT. L'assemblée prend acte.

**Proposition de la résolution n°1** : Compte-tenu de ses grands âges, de sa très longue participation au sein de notre Conseil d'Administration et de son action au cœur de la chasse Bourguignonne, Hubert CHENU est admis au rang de membre d'Honneur de l'ACGGCO :

Soumise au vote, la résolution n°1 est **adoptée** à l'unanimité moins 1 abstention.

- **Rapport moral** (Président) pièce jointe
- **Rapport Financier** (Trésorier) L'évolution des supports informatiques relatifs au Brevet Grand Gibier nous a contraint à investir en matériel électronique de projection.  
Solde des comptes au 31.12.07 = + **361,00 €**

**Proposition de résolution n°2** : L'assemblée accorde son quitus au conseil d'administration pour ce rapport d'activité ainsi que pour son rapport financier dont les comptes arrêtés au 31.12.2006.

- Vote oui : unanimité
- Vote non : 0
- Abstention : 0

La résolution n°2 est **adoptée** à l'unanimité

**Proposition de résolution n°3 :** Afin de palier aux deux démissions enregistrées, le Conseil d'administration soumet à l'assemblée deux candidatures à ces mêmes postes en les personnes de Jacques SERE et de Daniel LOISELET. Aucun autre candidat ne se présente.

- Vote oui : unanimité
- Vote non : 0
- Abstention : 0

La résolution n°3 est **adoptée** à l'unanimité.

- **Rapport UNUCR** (Yves LAMBERT) et discussion sur le bracelet de remplacement : 112 animaux retrouvés en 400 sorties. Peu d'appels enregistrés, puisque le nombre des interventions a baissé de 100. Le bracelet de remplacement semble peu connu des chasseurs : 19 bracelets de marquage ont été remplacés cette dernière saison : 2 chevreuils, 4 cerfs et 13 sangliers.
- **Compte-rendu de l'exposition des trophées 2007.** Hubert LEFRANC excusé c'est Michel CHALUMEAU qui présente le rapport : 100 trophées de moins que lors de l'exposition 2006, mais presque autant de cotations enregistrées. Le vieillissement des « cerfs prélevés » ne semble pas évoluer comme prévu et se réduit, cette année, à 2%. Si le tableau des animaux prélevés ne semble pas vieillir, il faut espérer que la population de cerfs encore vivants vieillit ... à suivre.
- **Compte-rendu comptage ONF** (Châtillon - Ource, Côteaux) + **FDC 21** : Le secteur de Côteaux semble le plus touché par la baisse des densités de grands animaux. La zone 9 – en revanche - voit ses populations en sensible progression. Le Châtillonnais retrouve enfin ses comptages d'hiver, nécessaire mesure compte-tenu des flux migratoires observés. Les populations dénombrées dans ce secteur sont à nouveau en baisse, excepté sur la rive Est de l'Ource où elles continuent de croître légèrement.
- **Débat quant aux diverses résolutions de l'AG de la FDC 21**
  - Plan de chasse grands cervidés : critères C1/C2  
Convaincue de son efficacité en matière d'épanouissement de l'espèce – dont le trophée est le reflet - notre association reste farouchement favorable à une distinction C1/C2. Sa limitation au critère « *Daguet/Cerf indifférencié* » nous paraît trop minimaliste, même si ce critère purement visuel est forcément efficace et peu générateur d'erreurs, surtout en battue. Sa mise en œuvre ne nous apparaîtrait pas comme un progrès. En effet, l'effort d'analyse d'un trophée sur un animal vivant reste nécessaire en préalable à tout tir, même en battue. L'impact pédagogique de cette appréciation par le chasseur n'est plus à démontrer.
  - Plan de chasse qualitatif du sanglier :  
Cet important volet de l'évolution de la chasse en Côte-d'Or reste difficile à mettre en œuvre. Non pas que l'effet d'une telle mesure soit encore difficile à apprécier, mais parce que bien des méthodes concurrentielles s'offrent aux décideurs : Plan de chasse départemental qualitatif, Plan de Gestion, incompatibilité légale entre les deux (?), Bracelets différenciés ou en nombre variable ... etc.  
Toutes sont déjà pratiquées par les départements qui nous entourent. Nous devons nous revoir avant la prochaine assemblée générale de la FDC 21 afin d'être en mesure de présenter un vœu solide dans sa démarche et suffisamment clairement énoncé pour convaincre.
  - Date de fermeture de la chasse au bois :  
Vous aviez anticiper cette mesure en répondant au questionnaire qui vous a été soumis lors de l'assemblée générale de 2006. La question de la fermeture anticipée de la chasse au bois vous

avait été posée. Votre réponse massive pour le « oui » avait révélé votre souhait qui est aujourd'hui mis en œuvre.

- **Prix variable des bracelets en fonction des dégâts :**  
Michel COUTURIER - 1<sup>er</sup> Vice-Président de la FDC 21 - s'explique sur le sujet. Cette mesure serait mise en œuvre afin de permettre la suppression du timbre départemental Grand Gibier. Pour ce faire, elle nécessitera une définition plus fine du zonage du département. En revanche, c'est bien le prix du bracelet qui est visé et non une taxe à l'hectare. A suivre ...
- **Promotion des livres** de F-X LABBE « *La nouvelle chasse* » disponible pour 7 € au siège de la FDC 21 et de l'ouvrage de photos de Stéphane LEVOY « *Vénerie en notre temps* » qui l'année dernière signait son livre sur le chevreuil « *Capréolus* ». Ceux d'entre vous qui souhaitent se procurer les ouvrages de Stéphane peuvent nous contacter.
- **Brevet Grand Gibier** (Michel Chalumeau) prochain examen : samedi 9 juin. Cette épreuve de formation théorique et pratique des chasseurs reste l'activité la plus prenante de notre association. Un grand merci aux administrateurs Michel Chalumeau et Daniel Brondeau pour l'énergie et la disponibilité englouties depuis plusieurs années dans cette discipline.
- **Projection du film le « Trombino-cerf »**, compte-tenu de l'heure avancée, il est convenu que le film sera projeté à l'issue du déjeuner. Ce document est remarquable.

La séance, levée à 12 h 20, est suivie d'un apéritif offert par l'association puis du traditionnel repas.

**Le Président**  
**Michel MONOT**